



Chambre des Territoires de Corse
Camera di i Territorii di Corsica

Session du 13 mai 2019

Sessione di u 13 di maghju di u 2019

Lieu : Bastia

Décision N° 2019-12

Objet : Travaux de la Commission « Protection du littoral et du milieu marin »

Oggetu : Travagli di a Cummissione « Prutezzione di u liturale è di u mezu marinu »

L'an deux mille dix-neuf, le treize mai, la Chambre des Territoires convoquée le 29 avril 2019 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

Etaient présents : Mmes et MM.

Don-Marc ALBERTINI, Jean BIANCUCCI, Napoléon DE PERETTI DELLA ROCCA, Henri FRANCESCHI, Saveriu LUCIANI, Joselyne MATTEI-FAZI, Jean-Toussaint MORGANTI, Jérôme NEGRONI, Claudy OLMETA, Antoine POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, François SARGENTINI, Pierre SAVELLI, Petr'Antone TOMASI

Etaient absents et ayant donné pouvoir :

Mme Lauda GUIDICELLI à M. Gilles SIMEONI

M. Pierre MARCELLESI à M. Napoléon DE PERETTI DELLA ROCCA

Etaient absents et excusés : Mmes et MM.

Jean-Baptiste ARENA, Vanina BORROMEI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Louis CESARI, Laurent MARCANGELI, François-Marie MARCHETTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Anne-Marie NATALI, Jean PAJANACCI, Rosa PROSPERI, Stéphane SBRAGGIA

Etaient absents : Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Pascal CARLOTTI, François-Xavier CECCOLI, Bianca FAZI, Josepha GIACOMETTI, Francis GIUDICI, Georges MELA, Jean-Luc MILLO, Lionel MORTINI, Marc-Antoine NICOLAI, Marie-Thérèse OLIVESI, Jean-Guy TALAMONI, François TATTI

VU La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017

VU L'ordonnance n°2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse

VU La décision de la Chambre des Territoires n°2018-12 du 9 juillet 2018 créant la Commission « Protection du littoral et du milieu marin »



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

VU Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires n° 2019-15 relatif aux travaux de la Commission « Protection du littoral et du milieu marin » et son annexe.

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

- APPROUVE** A l'unanimité le compte rendu de la réunion du 14 mars 2019.
- PREND ACTE** De la publication, à l'initiative de l'Office de l'environnement, d'une plaquette d'information sur les volets réglementaires et techniques concernant les banquettes de posidonies et de l'accompagnement des maires dans la mise en pratique des mesures visant à les déplacer et les préserver.
- S'ENGAGE** A diffuser largement cette plaquette d'information et aider l'Office de l'environnement dans sa démarche d'ingénierie auprès des maires.
- DEMANDE** Que les panneaux d'affichage installés sur les plages pour sensibiliser le grand public à la préservation des banquettes de posidonie fassent l'objet d'une harmonisation entre l'Office de l'environnement et la Collectivité de Corse afin que le visuel et le message soient les mêmes dans toutes les communes concernées.
- DEMANDE** Que les prochains programmes européens pour la période 2021/2027 prévoient des financements spécifiquement fléchés sur des mesures concrètes en matière de lutte contre l'érosion côtière et directement mobilisables par les communes et les intercommunalités.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni